

GRÈVE AUX AFFAIRES MARITIMES

La nuit, les contrôleurs ferment les yeux

Depuis six mois, pas de contrôle entre 16 h 30 et 8 h du matin. Page 8



TV Magazine
Votre supplément
télévision de la semaine

Le Télégramme

Brest

0,95 €

Directeur de la publication : Edouard Coudurier. Tél. 02.98.62.11.33 Siège social : 7 voie d'Accès au Port, BP 67243; 29672 Morlaix Cedex; N° LECTEURS : 09.69.36.05.29

N° 20.321 SAMEDI 30 OCTOBRE 2010

SAINT-MALO PRIS D'ASSAUT



**Votre OR
vaut de L'OR**

**EASY CASH RACHÈTE CASH
ET AU PRIX FORT**
Bijoux, bracelets, gourmettes,
pièces, médailles, débris d'or.
*même abîmés, même cassés

EASY CASH
LE MEILLEUR DE L'OCCASION

**NOUS TRANSFORMONS
VOS OCCASIONS EN CASH**
ZI KERGADEDEC (à côté de la Grande Récré)
BREST - 02 98 02 91 91

ANTARCTIQUE CRASH MEURTRIER SUR LA BANQUISE



Affaires maritimes. Grève des sorties la nuit

Le conflit fait peu de vagues mais pourrait coûter très cher. Depuis plus de six mois, les affaires maritimes ne contrôlent plus le soir et la nuit. En jeu, le paiement des horaires décalés.

Les unités littorales continuent de travailler en journée, comme ici, lors de l'ouverture à la coquille en rade de Brest. Mais depuis le 6 avril dernier, rideau après 16 h 30 !

Photo archives Stéphane Jézéquel



Les vingt unités de terrain des affaires maritimes ont volontairement suspendu le contrôle de la pêche en France le soir et la nuit ! Entrées dans un bras de fer avec leur ministère (celui de l'Écologie) depuis le 6 avril, elles ont adopté des horaires de bureau puisqu'on cherche à les assimiler à des administratifs. La situation fait désordre, cinq ans après que la France a été lourdement condamnée par l'Europe pour manquement au contrôle des pêches.

Reconnue coupable de n'avoir pas fait correctement son travail, la France a dû verser la bagatelle de 90 M € à l'Europe, une ardoise partagée entre différents ministères. Depuis plus de six mois maintenant, les contrôleurs des affaires maritimes refusent de travailler le soir et la nuit. Jusqu'à 8 h du matin, puisqu'on ne leur reconnaît pas l'existence de contraintes et d'horaires décalés. La première sanction d'un chef d'unité est tombée en Loire-Atlantique.

Celui qui était devenu l'un des porte-drapeaux du mouvement a subi une importante retenue sur salaire pour vacances de nuit et de week-end non effectuées. La contre-attaque est engagée avec une procédure devant le tribunal administratif. Au lieu de se mettre en grève longue durée et de subir financièrement le mouvement engagé, les fonctionnaires des aff'mar ont choisi d'effectuer des heures de bureau, puisqu'il est question de ne pas les rémuné-

rer sur les horaires décalés. Primes que touchent leurs collègues gendarmes maritimes ou employés de l'Équipement.

« Trop délicat pour en parler »

Les conséquences sont loin d'être mineures quand on sait que le déchargement du poisson se fait majoritairement de nuit et que les contrôles de criée s'effectuent la plupart du temps en dehors des heures normales de bureau. Carte blanche, donc,

aux contrevenants et aux trafics en tous genres ! Dans combien de temps l'Union européenne infligera-t-elle une nouvelle amende ?

La situation qui perdure fragilise une dynamique de surveillance et de contrôles façonnée depuis des décennies. Les hommes de terrain en sont conscients. Mais ils ont décidé de prendre leurs responsabilités.

On ne peut pas en dire autant des autorités qui, autant sur le plan départemental (préfecture),

régional que national (ministère de l'Écologie) restent muettes comme des carpes. Pire, dans un bureau feutré du ministre Borloo, un attaché de presse nous répond tranquillement que « le sujet est trop délicat pour en parler ».

Discrétion préférable

Craint-on que l'affaire n'arrive aux oreilles des commissaires européens qui ne se gênent pas pour infliger une nouvelle amende en récidive ?

Surtout que le personnel des aff'mar exige le paiement de ces primes depuis quatre ans pour un total de 20 M€. En haut lieu, on ne cesse de minimiser le mouvement en expliquant que les autres services de l'État peuvent pallier les manques actuels. En sachant pertinemment que le contrôle des pêches est le cœur de métier et la raison d'être des aff'mar. Et surtout que les réformes engagées ont alourdi la charge de travail des autres corps d'État.

Au bon souvenir de Borloo

Un récent courrier a, malgré tout, calmé le jeu et laissé entrevoir une sortie de crise. Les unités littorales ont aussitôt accepté de travailler en journée continue mais toujours pas au-delà de 16 h 30. Le remaniement ministériel envisagé n'arrange rien. « Notre espoir, c'est que Borloo devienne Premier ministre », résume André Godec, porte-parole du mouvement national, au nom de la CGT. « L'homme est abordable, on espère qu'il se souviendra de nous ! ».

Stéphane Jézéquel